

# CHARTRE DES RONÉOS

## 2018/2019

Dans le cadre des ronéos, l'AEM2 a mis en place la présente charte. Afin de veiller à son respect,  
un système de caution est mis en place.  
Un chèque de caution de 75 euros vous est demandé lors de l'inscription.

### Article 1

La personne responsable de la prise d'un cours s'engage à y assister **EN PERSONNE**. Elle s'engage également à **demandeur au professeur le diaporama du cours** (clé USB).

### Article 2

Les notes prises devront refléter au mieux le cours dispensé par le professeur et doivent permettre à toute personne n'assistant pas au cours d'en **PRENDRE CONNAISSANCE EN INTEGRALITE**.

### Article 3

Tout schéma ou image du diaporama du professeur utile à la compréhension devra être intégré directement dans le cours en les mettant en noir et blanc.

### Article 4

Les cours doivent être saisis entièrement à l'ordinateur, en utilisant la dernière version de **WORD**, et respecter obligatoirement la **mise en page**, sous peine d'encaissement de **cautions**.

### Article 5

L'emploi d'abréviations est interdit à l'exception de celles à caractère scientifique communément admises (AVC, IRM ...).

### Article 6

Tout cours annulé ou reporté doit être signalé à l'AEM2 (au VP Aide aux Etudes). Un cours reporté reste à la charge de la personne qui en avait initialement la responsabilité.

### Article 7

Les étudiants chargés d'un cours s'engagent à le rendre au format **.docx** (Word) par mail à l'adresse **roneos.aem2@gmail.com**, avec pour objet : **MATIERE - jj-mm - h-h**.

Pour les L2, le délai est de **48H** suivant la date du cours sous peine d'un encaissement d'un chèque de caution de 10€ par jour de retard.

Pour les L3, le délai est de **48H** les **mercredi, jeudi et vendredi** et de **72H** les **lundi et mardi** sous peine d'un encaissement d'un chèque de caution de 10€ par jour de retard.

N.B. : Les ronéos comprennent les cours depuis le vendredi jusqu'au jeudi pour faciliter le travail du Comité de Relecture le weekend.

### **Article 8**

En cas de **NON RESPECT DE LA CHARTE**, l'AEM2 pourra encaisser le chèque de caution (la somme demandée sera fonction de la faute commise, voir tableau en fin de charte) et refuser le cours en exigeant sa correction dans les plus brefs délais (24H ou 48H selon le problème soulevé et l'avis du Comité de Relecture et du VP Aide aux Etudes).

### **Article 9**

Le rôle du COMITE DE RELECTURE est de vérifier et corriger : fautes d'orthographe, mise en page et éventuelles erreurs des ronéos. Il doit signaler au VP Aide aux Etudes, en charge des ronéos, tout besoin d'encaissement de caution et sa justification.

Si le comité de relecture est garant de ronéos de qualité, il est cependant à rappeler que :

**CHAQUE RONEOTYPEUR RESTE RESPONSABLE DU CONTENU et de la forme de son ronéo.**

Chaque personne se doit de participer à la qualité des ronéos en **SIGNALANT TOUTE FAUTE au VP Aide aux études** à l'adresse [aideauxetudes.aem2@gmail.com](mailto:aideauxetudes.aem2@gmail.com). Une synthèse des erratas vous sera communiquée chaque semaine via la 'lettre hebdo'.

Un Comité de Relecture qui ne remplit plus ou mal sa fonction se verra remplacé et sanctionné par l'encaissement d'un chèque de caution.

### **Article 10**

Les deux derniers ronéos de chaque semestre ne seront pas imprimés, ils seront uniquement disponible en ligne sur le site de l'aem2 ([aem2.org](http://aem2.org)) dans la rubrique "ronéos".

### **Article 11**

Un **groupe de travail** sera organisé en fin d'année pour améliorer le système des ronéos. Ce groupe de travail comprendra des représentants des L2, L3 et du Comité de Relecture des deux promos.

### **Article 12**

En cas de quelconques problèmes, le VP Aide aux Etudes, en charge des ronéos, sera disponible à l'adresse suivant : [aideauxetudes.aem2@gmail.com](mailto:aideauxetudes.aem2@gmail.com).

	<i>Je dois m'assurer que :</i>	<i>Caution associée :</i>
1	J'ai assisté au cours et j'ai été attentif pendant les deux heures  /!\ Pour prendre le ronéo, penser à amener : - ordinateur - dictaphone - appareil photo - clé USB	45 €
2	J'ai essayé de <b>récupérer le diapo</b> du prof en amphi.	15 €
3	J'ai retranscrit au mieux le <b>cours dispensé</b> par le professeur en amphithéâtre.	10-30 €
4	J'ai respecté la <b>police</b>	Mise en page : 15-30 €
5	J'ai respecté les <b>marges</b>	
6	J'ai mis la <b>numérotation des pages</b>	
7	J'ai mis l' <b>en-tête</b>	
8	J'ai mis les <b>références</b>	
9	J'ai mis le <b>titre</b>	
10	J'ai structuré mon cours avec un <b>plan</b>	
11	J'ai fait un <b>cours aéré</b>	
12	J'ai mis les <b>mots importants en gras</b>	
13	Je n'ai <b>pas utilisé d'abréviations</b>	
14	J'ai fait un <b>effort de rédaction</b> (pas de tirets)	10-20 €
15	J'ai vérifié (ou fait vérifier) mes <b>fautes d'orthographe/ grammaire</b>	10 €
16	J'ai fini par un <b>nombre de page PAIR</b>	
17	J'ai inséré des <b>photos/ schémas de bonne qualité</b>	15 €
18	J'ai mis les <b>schémas</b> et les <b>légendes</b> sur la <b>même page</b>	
19	Mes schémas sont <b>lisibles</b>	
20	Mes schémas sont en <b>noir et blanc</b> (pas de couleur, pas de crayon gris)	
21	J'ai envoyé mon ronéo <b>sous 48h</b> (72h pour les D1, le lundi et mardi)	10 € / jour de retard
22	J'ai envoyé mon ronéo à l'adresse : <b>roneos.aem2@gmail.com</b> (Objet : <b>MATIERE jj-mm h-h</b> )	

**Tout étudiant souscrivant au service des Ronéos s'engage à respecter l'intégralité de la charte.**